

Zeitschrift: Générations : aînés
Herausgeber: Société coopérative générations
Band: 36 (2006)
Heft: 3

Rubrik: Cantons

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 25.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

GENÈVE

Lutte contre la solitude

La commune de Bernex innove en créant un poste de visiteuse



Edipresse/Laurent Guiraud

Chantal Trotterreau, la visiteuse de Bernex, se dit enchantée de sa nouvelle activité.

Pour rompre la solitude, la commune de Bernex crée un poste de visiteuse. Une initiative pleine de bon sens et de générosité, mais dont la nécessité révèle la pauvreté relationnelle de notre société.

Lorsque la presse quotidienne locale annonce qu'une personne a été retrouvée morte à son domicile, plusieurs jours, voire plusieurs semaines, après son décès, le conseiller administratif bernésien Alain-Dominique Mauris est consterné. Comme la plupart d'entre nous, bien sûr. Mais lui, dans le cadre de ce que lui permet sa fonction, a décidé d'agir. «Une telle solitude, qui conduit à la souffrance, puis à la mort, c'est inadmissible», déplore-t-il. Si un tel drame devait se produire dans notre commune de Ber-

nex, ce serait un échec social, et humain.»

C'est ainsi qu'il a eu l'idée de créer un poste de «visiteuse». Celui-ci a pour objectif de combler une lacune dans le système des soins et de l'accompagnement social. «Les assistantes sociales font un travail plus spécifique, et elles ont très peu de temps à disposition pour autre chose que la tâche qui leur incombe», remarque Alain-Dominique Mauris. Ce qui manque, ce sont donc des personnes qui ont du temps à disposition, pour ces petits riens qui changent tout au

quotidien: une visite, quelques mots, un café partagé.

Concrètement, le conseiller administratif a envoyé à près de 800 habitants de la commune – des personnes vivant seules, des seniors, mais aussi des couples âgés – une lettre les informant de la création de ce nouveau poste.

INFORMATION AUX HABITANTS

La visiteuse est un visage connu des Bernésiens, puisque Chantal Trotterreau a été pen-

dant vingt ans secrétaire à la mairie, avant qu'un problème de santé ne la contraine à interrompre son activité. «J'ai toujours beaucoup aimé le contact avec les gens. Ce nouveau poste me convient donc tout particulièrement.» La visiteuse prend un premier contact avec les personnes qui ont été informées par courrier de son activité. «Je leur téléphone, je fais leur connaissance, je leur propose une visite. L'immense majorité y répond favorablement. Quelques personnes ont salué l'initiative de la commune tout en précisant qu'elle ne ressentaient pas personnellement, pour le moment, le besoin d'un tel service. D'autres préfèrent rester seules, ce que je respecte également. Je n'ai pas à imposer ma présence.»

Les services rendus par la visiteuse sont variés, au gré des besoins, ou des envies des personnes qu'elle prend sous son aile. «Il m'arrive d'accompagner une personne à l'hôpital pour un examen médical. Je prends le temps de l'attendre, de boire ensuite quelque chose avec elle en discutant de ce qui s'est passé, puis de la raccompagner. D'autres souhaitent aller rendre visite à une amie, une connaissance, dans une maison de convalescence ou un EMS, mais ne peuvent plus se déplacer seules.»

Chantal Trotterreau prend son activité très à cœur et se lie rapidement d'affection avec les personnes qu'elle visite. «Peut-être un peu trop, mais c'est ma nature, je ne peux pas faire autrement. Auparavant, je n'avais

pas beaucoup de contacts avec des personnes âgées. J'ai appris à les découvrir, à les apprécier. Elles sont vraiment chou.»

Si la visiteuse de Bernex apporte beaucoup aux autres, elle reçoit en retour les instants de joie qu'elle leur procure. «Apporter un bouquet de tulipes à une personne confinée entre ses quatre murs, ce n'est rien, mais quel plaisir on lui fait! Je pense aussi à cette femme seule qui avait envie de s'acheter un chapeau, alors qu'elle ne sort jamais. Je l'ai accompagnée à Carouge, nous l'avons choisi ensemble. Elle rayonnait et m'a confié qu'elle en rêvait depuis des années.»

Par sa présence, ses prises de contact régulières, la visiteuse fait aussi un travail de prévention. «Je m'assure que tout va bien. Si une personne ne répond pas au téléphone, je vais voir ce qui se passe. Je peux aussi apporter mon aide pour certaines démarches sociales. Souvent, les gens n'osent pas demander, ne veulent pas, ou ne savent pas comment procéder. Je suis leur premier recours. Ils n'ont pas avec moi la gêne qu'ils éprouvent parfois lorsqu'ils doivent demander de l'aide d'ailleurs.»

De ses premiers mois en tant que visiteuse, Chantal Trotteau tire un bilan tout à fait po-

sitif et se réjouit de rencontrer encore plus de gens. Du côté des autorités, la satisfaction est aussi de mise, et cette initiative devrait donner des idées à d'autres communes. «Certaines personnes m'ont même contacté pour proposer leurs services en tant que visiteuses, témoigne Alain-Dominique Mauris. Mais nous n'envisageons pas de multiplier ce poste. Je souhaiterais plutôt que des bénévoles viennent en renfort et accomplissent ce travail de solidarité et de proximité. Il me paraît important que les voisins, les amis, les membres de la famille prennent conscience que c'est aussi leur rôle. De no-

tre côté, nous sommes prêts à structurer un tel engagement.»

Le conseiller administratif encourage des rapports de voisinage plus chaleureux, plus soucieux d'autrui. «Je rentre d'un séjour au Brésil où je m'occupe d'enfants des rues. Là-bas, ils manquent de moyens matériels, de soins, de nourriture. Ici, nous souffrons d'une autre pauvreté, relationnelle, qui conduit à la solitude. Ce n'est pas acceptable.»

Catherine Prélaz

» Rens. Mairie de Bernex,
tél. 022 850 92 92
ou www.bernex.ch

OCPA-GENÈVE

Remboursement des frais d'aide au ménage

Sur présentation d'un certificat médical, l'OCPA participe financièrement aux prestations d'aide au ménage, dispensées par une aide-ménagère privée. Seules sont concernées les personnes au bénéfice de prestations complémentaires.

La participation allouée par l'OCPA est limitée à Fr. 4800.– par année civile pour un maximum brut de Fr. 25.– de l'heure. Les bénéficiaires de prestations complémentaires de l'OCPA qui engagent une aide-ménagère privée sont considérés comme des employeurs de personnel de maison et sont soumis à l'obligation de s'affilier auprès de la Caisse cantonale genevoise de compensation.

Le canton de Genève a mis en place un système appelé CHEQUE SERVICE qui, sur demande, gère à votre place tout le volet des charges sociales obligatoires pour toute rémunération salariale. Il va de soi

que vous conservez la possibilité de vous affilier à la Caisse cantonale genevoise de compensation si vous le souhaitez.

Procédure avec Chèque Service:
 1. Vous transmettez à l'OCPA une demande de prise en charge au moyen des documents suivants:
 – un certificat médical;
 – et une copie du permis de séjour ou de travail de votre aide-ménagère.

2. Après accord de l'OCPA:
 – vous vous inscrivez auprès de Chèque Service;
 – vous établissez la facture mensuelle au moyen du for-

mulaire standard émis par l'OCPA;

– vous versez à l'aide-ménagère le prix de l'heure net (charges sociales déduites) multiplié par le nombre d'heures effectuées.

3. L'OCPA rend une décision de remboursement (prix net de l'heure).

4. Vous versez, chaque trimestre:

– à Chèque Service, le montant des charges sociales, soit 20% du prix brut de l'heure.

5. Une fois par an, sur présentation du décompte émis par Chèque Service, l'OCPA vous rembourse les charges sociales payées.

La documentation et les formulaires d'inscription sont à votre disposition auprès des mairies ou auprès des centres d'action sociale et de santé de

quartier qui peuvent également vous aider à effectuer les démarches d'affiliation.

La réception de l'OCPA vous fournit également la documentation et les formulaires d'inscription.

OCPA

Office cantonal
des personnes âgées

Route de Chêne 54
Case postale 6375
1211 Genève 6
Tél. 022 849 76 06
Fax 022 849 76 76
www.geneve.ch/social/octp

Accueil du public
(rez-de-chaussée)
de 8 h 30 à 12 h 00
de 13 h à 16 h

Lire et faire lire arrive à Delémont

L'Association *Lire et faire lire* a désormais une antenne à Delémont. Récemment formée, elle s'est dotée d'un président – Ernest Nyffeneger –, de statuts et cherche des bénévoles prêts à s'investir pour donner le goût de lire aux enfants.

L'idée de *Lire et faire lire* est un projet intergénérationnel par excellence: inciter des aînés, retraités ou non, à faire aimer les livres et la lecture à de jeunes enfants (entre 5 et 12 ans). «Il ne s'agit pas de leur apprendre à lire, ni de leur servir de soutien scolaire, encore moins de leur apprendre l'orthographe ou des choses de ce genre, précise Andrée Stadelmann, membre fondatrice de l'association, c'est avant tout la transmission du plaisir de lire, de rêver, de l'amour des livres qui est recherchée.»

Dans la pratique, un ou une aînée bénévole prend en charge un groupe d'enfants – deux au moins, cinq au plus – qu'il reçoit en principe chez lui. Ensemble, ils choisissent un livre que le bénévole lira aux petits à haute voix. Les enfants peuvent également lire quelques passages. «Le lecteur ne doit pas faire état de ses opinions politiques religieuses ou morales, souligne Andrée Stadelmann. L'objectif, en plus de ce plaisir de lire partagé, est de communiquer, d'échanger sur l'histoire choisie, afin qu'il se crée des liens entre jeunes et plus âgés.»

Les rencontres se déroulent en dehors des heures d'école. Si le bénévole ne peut recevoir les

enfants chez lui, la Bibliothèque des jeunes de la ville de Delémont – qui met par ailleurs les livres à disposition – est prête à les accueillir. Un guide avec divers conseils est prévu pour les bénévoles (quels livres privilégier, comment lancer l'activité, comment capter l'attention des enfants, etc.), de même qu'un contrat que doivent signer toutes les parties: bénévoles, enfants, parents. Selon les statuts, les bénévoles s'engagent pour une session de dix semaines, à raison d'une rencontre par semaine.

Provisoirement, en attendant qu'une structure permanente voie le jour, c'est le secrétariat de l'école primaire du Gros-Seuc qui fournira les renseignements sur le projet (tél. 032 422 13 85).

N.R.

»» Une séance publique d'information est prévue le 9 mars, à 20 h 15, à l'aula du Gros-Seuc. Toutes les personnes intéressées sont cordialement invitées.



Faire aimer la lecture, tel est le but de cette nouvelle association.

J.-R. P.

NEUCHÂTEL

Nouveau: un service

Les personnes à mobilité réduite souffrent souvent de ne plus pouvoir participer à la vie culturelle. Dès ce printemps, les envies de sortie pourront se concrétiser dès ce printemps grâce à la création dans le canton de Neuchâtel d'un service d'accompagnement culturel.

Promoteur du projet, Eddy Blandenier explique le principe du concept «Sortir»: une personne participant de toute manière à des manifestations culturelles accepte de partager sa sortie avec quelqu'un qui, pour des raisons d'âge ou d'isolement, ne peut s'organiser seul. *Espace bénévole*, plateforme regroupant les services bénévoles du canton, s'est chargé de réaliser l'idée en recrutant des volontaires puis en les mettant en relation avec les demandeurs du service.

Avant la première sortie, chaque accompagnateur effec-

VALAIS

Quand l'entraide passe par l'amitié

A Martigny, des bénévoles se rendent au domicile de personnes âgées pour apporter du soutien et surtout de l'amitié. Pas étonnant que cette association d'entraide ait pris pour nom l'Amie.

«Notre but est de maintenir les personnes âgées à domicile», explique Françoise Volluz, l'actuelle responsable de l'Amie. Elle parle de son travail avec chaleur: «C'est un partage de tous les jours. Nous faisons le maximum pour apporter un peu de bonheur. Certaines

personnes sont vraiment seules et angoissées à l'idée de quitter leur foyer.»

L'Amie propose toute une gamme de services. Ses bénévoles livrent en moyenne une quarantaine de repas par jour, chauds du lundi au samedi et froid le dimanche. Une autre équipe effectue les transports des personnes qui doivent se rendre chez le médecin, le dentiste, le physiothérapeute ou à l'hôpital pour des traitements. Les visiteuses vont à domicile faire de la lecture, tenir compagnie ou proposent une promenade, aident à faire des courses. D'autres vont voir les personnes esseulées à l'hôpital et dans les homes. Il existe également un service à l'intention des personnes de langue étran-

gère qui met des traducteurs à disposition.

Fondée en 1984, l'Amie réunit actuellement quelque 120 bénévoles. Au début et durant près de 10 ans, les responsables recevaient les appels à domicile et à toute heure. Aujourd'hui, la commune a mis à disposition un bureau dans le bâtiment du centre médico-social, car l'Amie travaille en étroite collaboration avec les infirmières en santé publique et les assistants sociaux qui leur transmettent les demandes; d'autres parviennent directement des familles.

DES BÉNÉVOLES FORMÉS

«Nous recevons les personnes qui proposent leurs servi-

ces à l'Amie pour un entretien afin de discuter de leurs attentes et des activités qu'elles souhaitent prendre en charge», précise Françoise Volluz. «La plupart sont des retraités, hommes et femmes; nous avons aussi quelques jeunes mamans. L'investissement n'est pas trop lourd; pour la livraison des repas, par exemple, c'est une fois par semaine.» Une sortie annuelle permet de créer des liens entre les différentes équipes de bénévoles qui peuvent suivre une formation à Crêt-Bérard.

Françoise Volluz travaille, la main dans la main avec Rose-Marie Rouiller, infirmière en santé publique, responsable des accompagnements en fin de vie. Ce service, qui a démarré avec quatre bénévoles, en compte aujourd'hui une quinzaine qui ont suivi une formation spécifique. «A l'hôpital ou dans un home, leur rôle est d'offrir une présence et une écoute. A domicile où elles apportent une aide à la famille, elles effectuent les gestes nécessaires au confort du malade», précise M^e Rouiller. «Nous travaillons en collaboration avec l'équipe soignante. Les situations sont très différentes et parfois de longue durée.» Elle cite l'exemple d'un malade tétraplégique, accompagné depuis sept ans par douze bénévoles pour permettre à l'épouse de prendre «un jour de congé», une fois par semaine.

Ariane Geiser

Françoise de Preux

d'accompagnants culturels

tue une visite au domicile du bénéficiaire afin de faire connaissance et de préciser les attentes de chacun. Il ne reste ensuite plus qu'à fixer le rendez-vous et les modalités pratiques. Le service d'accompagnement est offert au bénéficiaire qui doit cependant participer aux frais de la manifestation. L'accompagnateur paie également son billet d'entrée.

«L'objet principal de l'activité, de nature culturelle, n'est pas considéré comme une fin en soi, mais comme un support à une relation et à un échange. L'événement culturel sert de

dénominateur commun, c'est un moyen de découverte autant pour le bénéficiaire que pour l'accompagnant. Chacun y trouve quelque chose selon ses connaissances et son parcours de vie», relève M. Blanpain, en précisant que les trois mots clés de toute la démarche sont «partage, rencontre et découverte». «Nous espérons également créer des liens intergénérationnels car plusieurs jeunes sont intéressés à participer au projet», ajoute-t-il encore.

Parallèlement à l'offre d'accompagnement individualisé,

Espace bénévole prévoit une deuxième formule consistant à proposer de petites manifestations «clé en main» à des établissements de personnes âgées. Ces expériences sont novatrices car selon les initiateurs, rien de semblable n'existe pour l'instant en Suisse romande.

Ariane Geiser

»» Adresse utile:

Espace bénévole, rue des Brévards 1a, 2000 Neuchâtel; tél./fax 032 724 06 00; www.benevolat-ne.ch

»» Vous avez du temps à donner, envie de vivre un partage, prenez contact avec l'Amie, à Martigny, tél. 027 722 81 82.